

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1900)
Heft: 4

Artikel: Convocation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-240010>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tre la vie à la ville et la vie à la campagne qui soient à l'avantage de cette dernière.

4. L'interprétation du programme des écoles rurales doit être adaptée aux choses de la campagne.

5. L'Etat doit chercher à rendre l'existence du paysan plus facile en développant les institutions d'assurances contre la destruction des récoltes, et en combattant la mévente des produits de l'agriculture, lorsque cette mévente résulte d'une concurrence déloyale.

M. *Coutau* retire son amendement.

Celui de M. *Reymann* est rejeté après une discussion à laquelle prennent part MM. *Reymann*, *Grosgurin*, *Coutau* et *Mercier*.

Les conclusions de M. *Baatard* sont adoptées en principe ; le Comité est chargé d'en arrêter la forme définitive avec le concours de M. *Mercier*, qui devra les faire figurer dans son rapport.

La séance est levée à 5 heures.

Le Bulletinier,
GROSGURIN, Louis.

CONVOCAATION

La **Société Pédagogique Genevoise** est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le **jeudi 15 novembre 1900, à 2 h. précises**, en son local, *Petite Salle de l'Institut*.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Communications du Comité.
- 2° Rapport de M. Rosier sur la question des cours de vacances pour instituteurs.
- 3° L'enseignement de la géométrie à l'école primaire.
- 4° Propositions individuelles.